



POINT RESSOURCES

Au 30 septembre 2022

SUIVI DES INDICATEURS

PLUVIOMETRIE

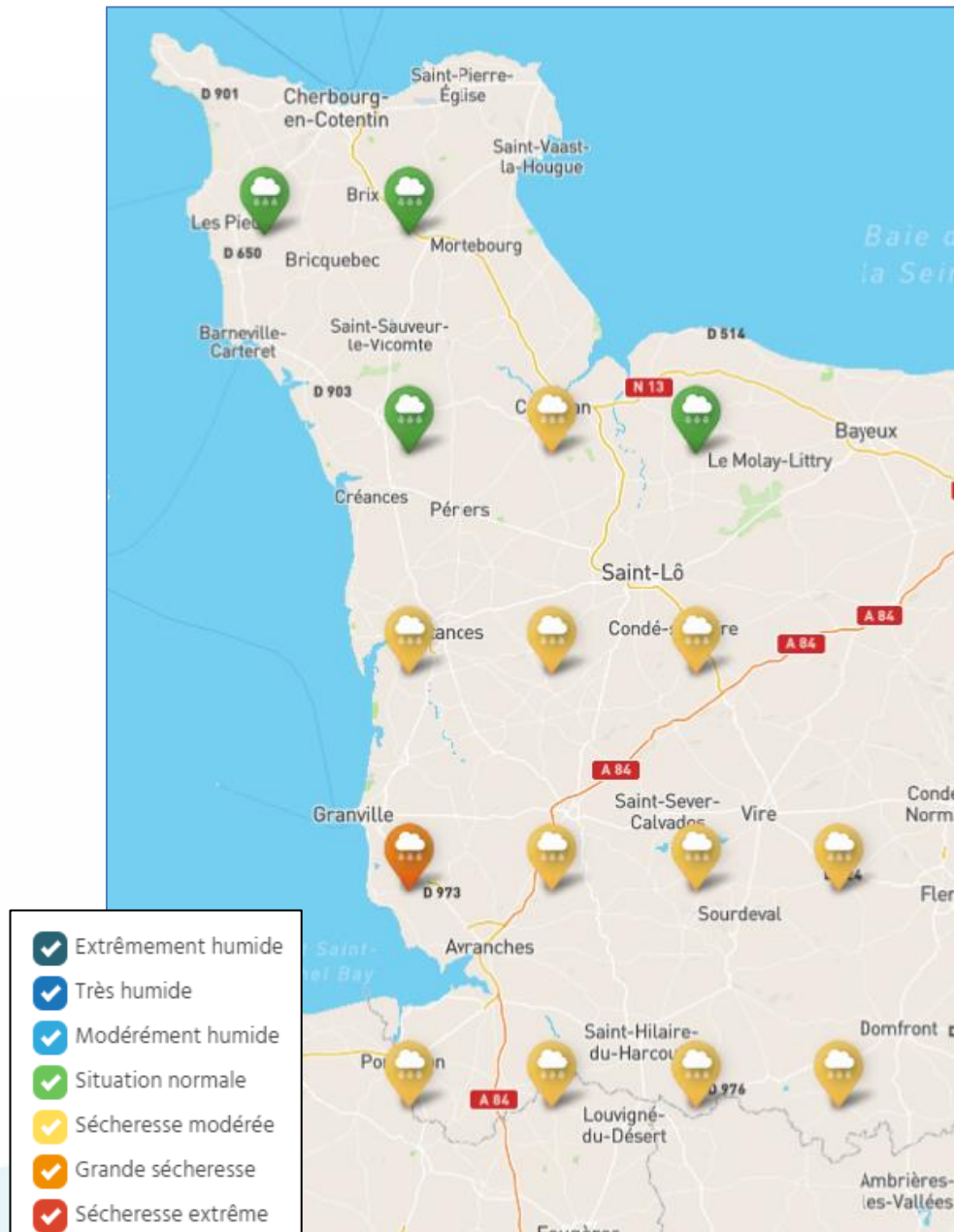
EAU SUPERFICIELLE

EAU SOUTERRAINE

- Arrêté vigilance sécheresse, depuis le 08 juillet 2022
- **Arrêté crise sécheresse sur les bassins de la Sée, côtier granvillais et Sélune** depuis le 11 août 2022
- **Arrêté alerte renforcée sur les bassins versants de la Sienne et de la Soulles**, respectivement depuis le 21 et le 29 septembre 2022. (Arrêté crise sécheresse sur la Soulles du 11 août 2022 au 28 septembre, et sur la Sienne du 11 août 2022 au 21 septembre)
- **Arrêté alerte renforcée sur le bassin versant de la Vire**, depuis le 29 septembre 2022 (Arrêté crise sécheresse du 03 août 2022 au 28 septembre 2022).
- **Arrêté alerte sur le bassin versant de la Douve, la Taute et des côtières nord-est**, depuis le 21 septembre 2022 (Arrêté alerte renforcée sécheresse du 03 août 2022 au 21 septembre)
- **Arrêté alerte sur le bassin Nord-Cotentin** depuis le 29 septembre 2022 (Arrêté crise sécheresse du 18 août 2022 au 14 septembre ; arrêté alerte renforcée du 14 septembre au 29 septembre)
- **[Carte situation sécheresse département de la Manche au 29.09.2022](#)**

Pluviométrie

Sur les 6 derniers mois, le cumul de pluviométrie reste globalement inférieur à la situation normale enregistrée depuis 1950. Seul le Nord du département présente une situation proche de la moyenne, le reste du territoire présente toujours une situation de sécheresse modérée à grande sur la région granvillaise (Figure 1).



A l'échelle du Département, **sur les 3 derniers mois** la situation est aussi mitigée, avec une situation dans la moyenne pour le Cotentin, et toujours une situation de sécheresse modérée à grande sur le centre et le sud du département (Figure 2).



Figure 2 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 29 juin au 29 septembre 2022

En revanche, **sur les 30 derniers jours**, la situation correspond à la situation moyenne sur l'ensemble du territoire, avec un cumul d'environ 100 mm sur le centre Manche (Figure 3).

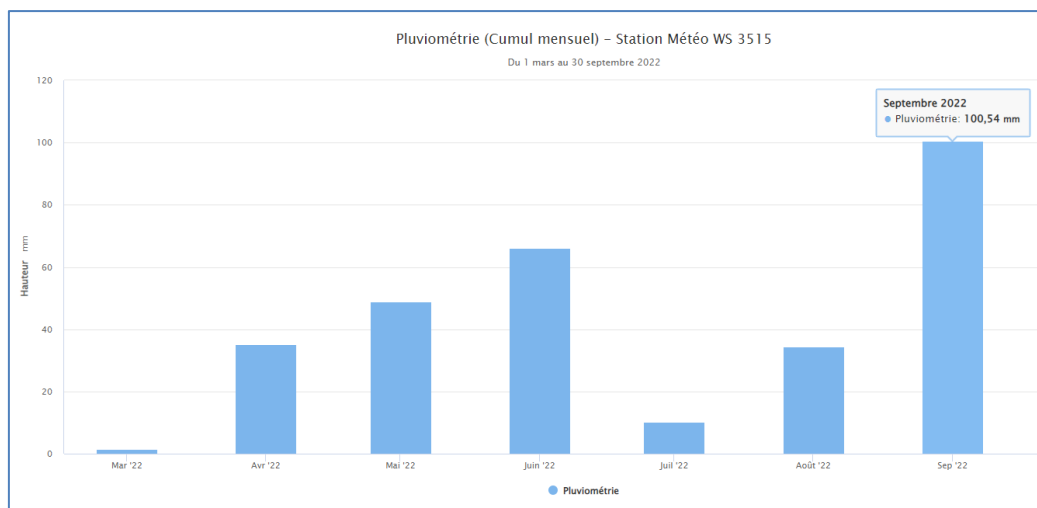


Figure 3 : Cumuls mensuels de pluviométrie de mars à septembre 2022

Ressources superficielles

A l'échelle nationale, les débits des cours d'eau ont globalement augmenté, en particulier sur le Nord-Ouest, l'Est et le Sud-Ouest où les niveaux sont revenus à des niveaux hauts à très hauts, là où ils affichaient des niveaux plutôt bas il y a une semaine (Figure 4). Le centre du territoire et le Nord de la France présentent toujours des débits proches de la moyenne. De manière plus localisée, certains bassins versants présentent des niveaux de cours d'eau encore très bas, sur la côte Atlantique et en région PACA.

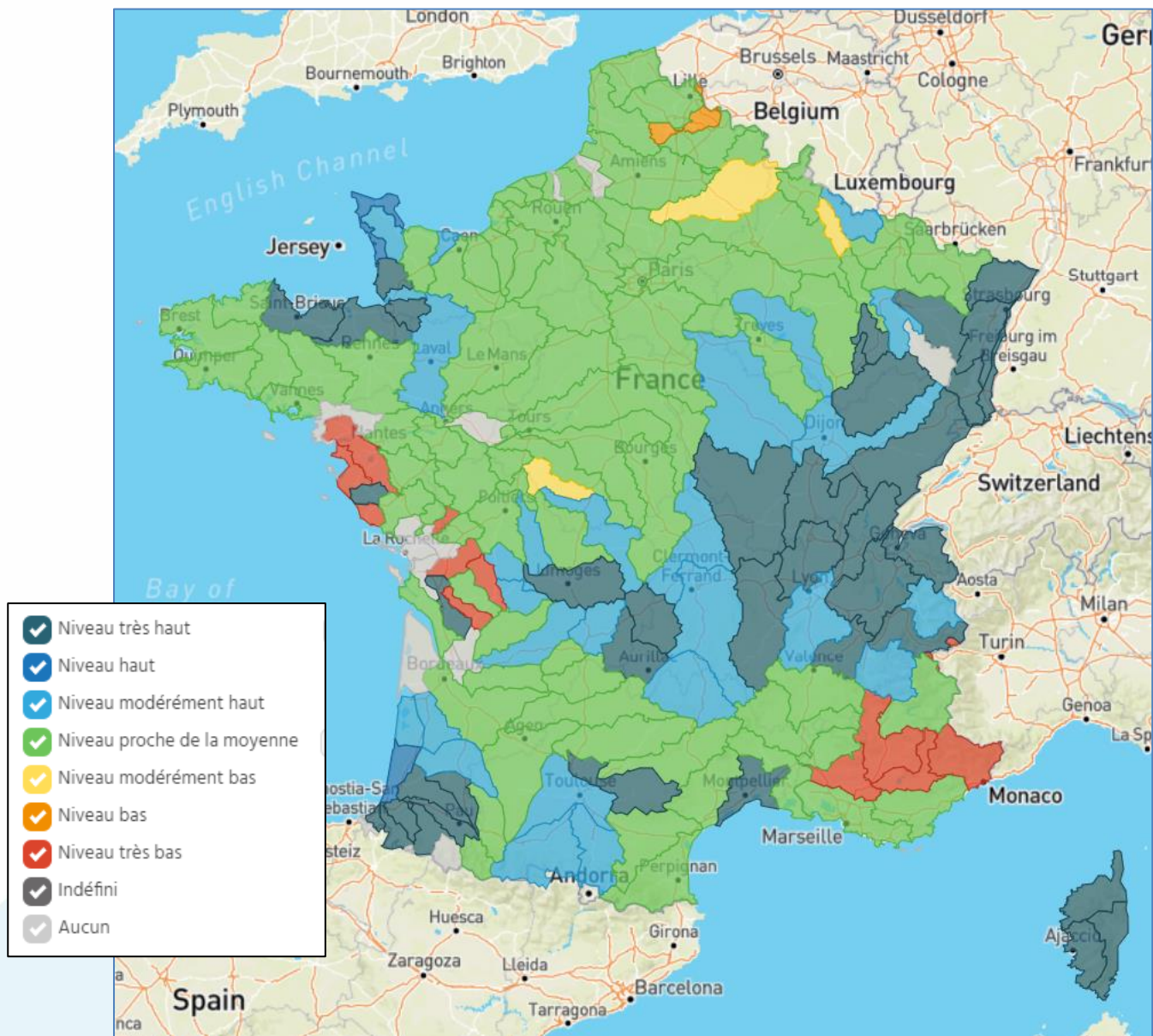


Figure 4 : Indicateur IPS des stations de jaugeage en France au 29 septembre (moyennes bassins versants)

Au niveau départemental, les cours d'eau voient globalement leurs débits augmenter (après une baisse marquée la semaine précédente) grâce aux précipitations significatives de ces derniers jours (Figures 5 et 6).

La Vire notamment, est repassée d'un niveau bas à proche de la moyenne voire à un niveau haut sur l'aval.

La Sée et la Sélune qui présentaient des niveaux très bas sont repassés à des niveaux proches de la moyenne (Figure 7).

Les débits des cours d'eau du Thar, de la Braize, du Beuvron, mais aussi de la Sienna sont largement repartis à la hausse par rapport à la semaine précédente, avec des niveaux très hauts.

L'Ay, la Taute et la Soulles, sont aussi à des niveaux de débits hauts.

Sur le Cotentin, la Divette et le Trottebec sont également revenus à des niveaux très hauts, alors qu'ils étaient plutôt sur des débits bas la semaine passée.

Aux vues de l'évolution de la situation sur certaines zones, le comité de ressource en eau du 28 septembre 2022, s'est prononcé pour :

- Un retour au niveau d'alerte du Nord Cotentin ;
- Le maintien en alerte du bassin Douve – Taute – côtiers nord-est ;
- Un retour au niveau d'alerte renforcée de la Vire,
- Le maintien en crise Sée-côtiers granvillais et Sélune ;
- Le maintien en alerte renforcée de Sienna – Soulles

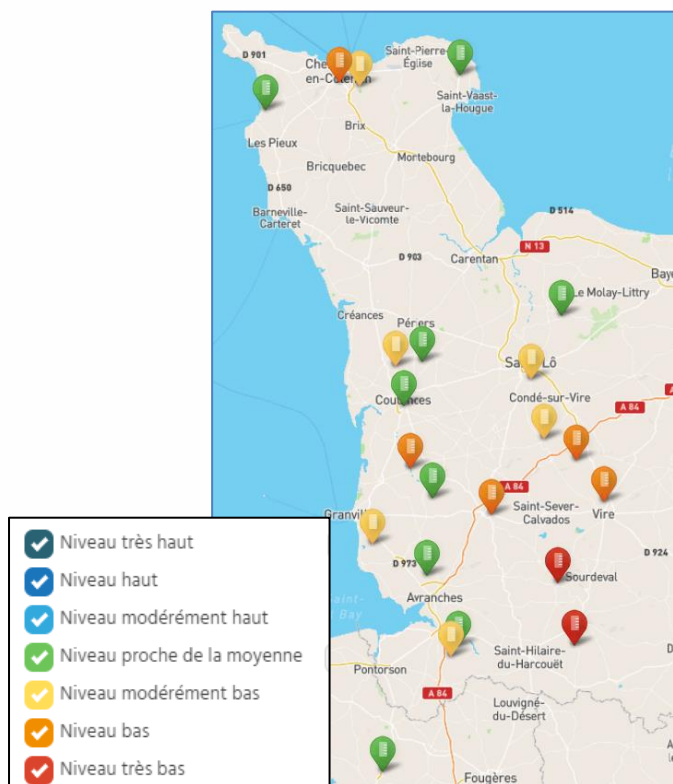


Figure 5 : Indicateur IPS des stations de jaugeage dans la Manche au 22 septembre 2022

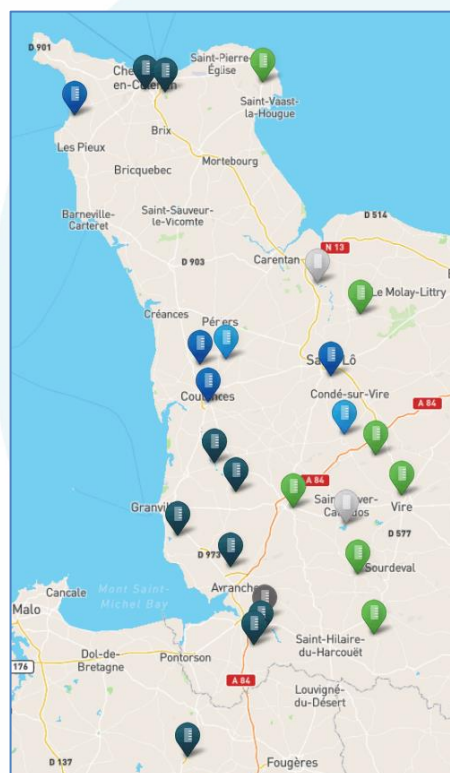


Figure 6 : Indicateur IPS des stations de jaugeage dans la Manche au 29 septembre 2022

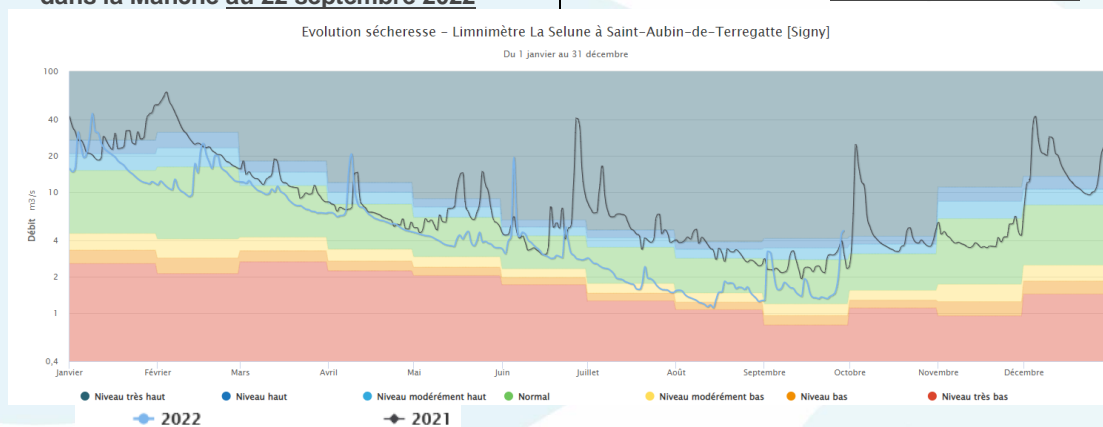


Figure 7 : Indicateur IPS de la station sur la Sélune à Saint-Aubin de Terregatte au 29 septembre 2022

Ressource souterraine

A l'échelle du territoire national, la situation des nappes phréatiques reste inchangée depuis la semaine passée. La Bretagne et la Manche présentent toujours des niveaux bas à très bas (Figure 8). Sur le reste de la France, les territoires présentent quasiment exclusivement des nappes de niveaux modérément bas à très bas.

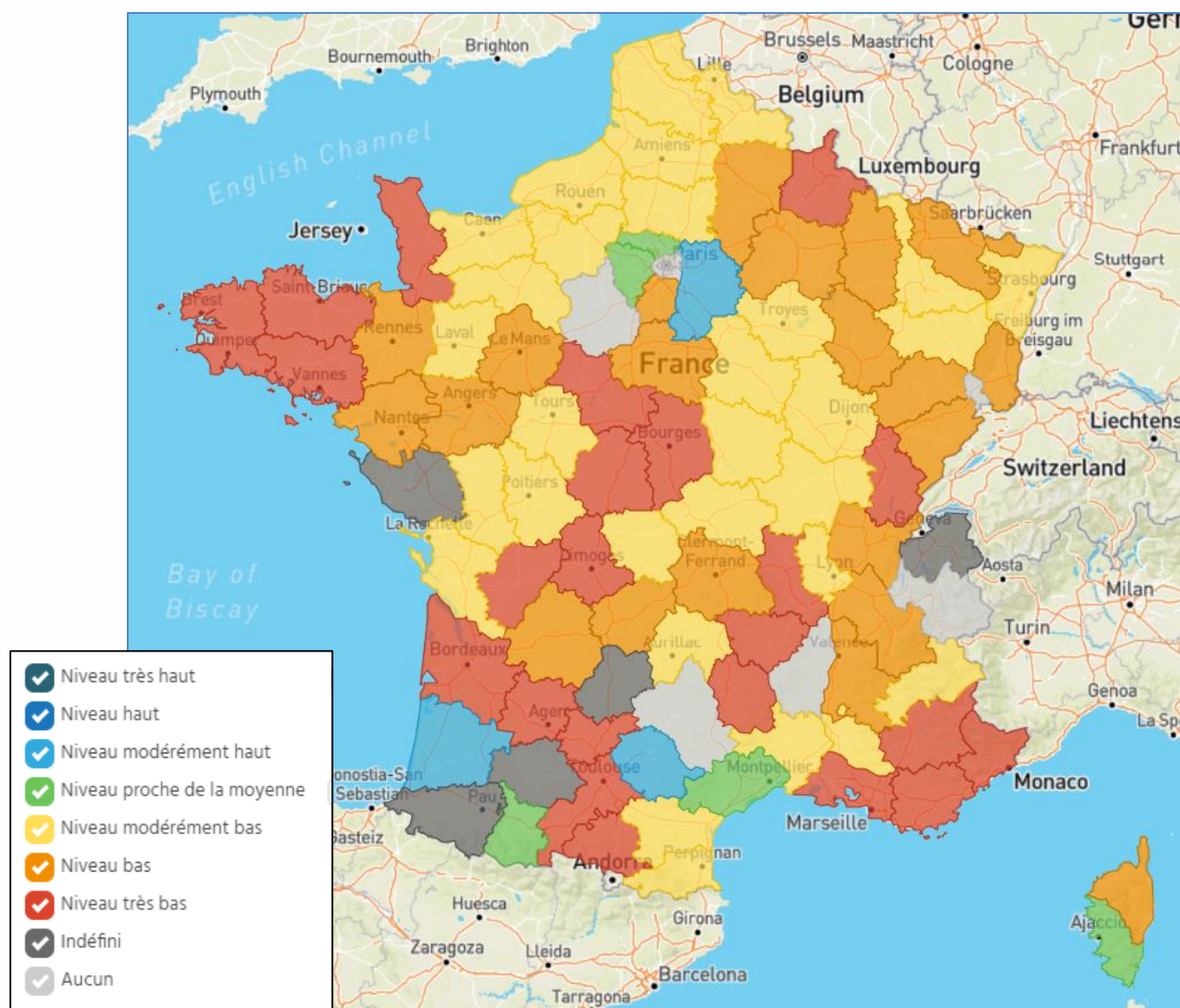


Figure 8 : Indicateur IPS des piézomètres en France au 29 septembre 2022 (moyennes départementales)

Au niveau départemental, la situation des ressources souterraines reste tendue et similaire à celle observée la semaine dernière (Figure 9). Les piézomètres suivis présentent des niveaux modérément bas à très bas. Celui de Lessay qui affichait un niveau de nappe proche de la moyenne la semaine dernière est passé lui aussi sur un niveau modérément bas.

Les niveaux de nappes sont toujours très bas sur les stations de Fresville, Lingeard et Saint-Laurent-de-Terregatte.

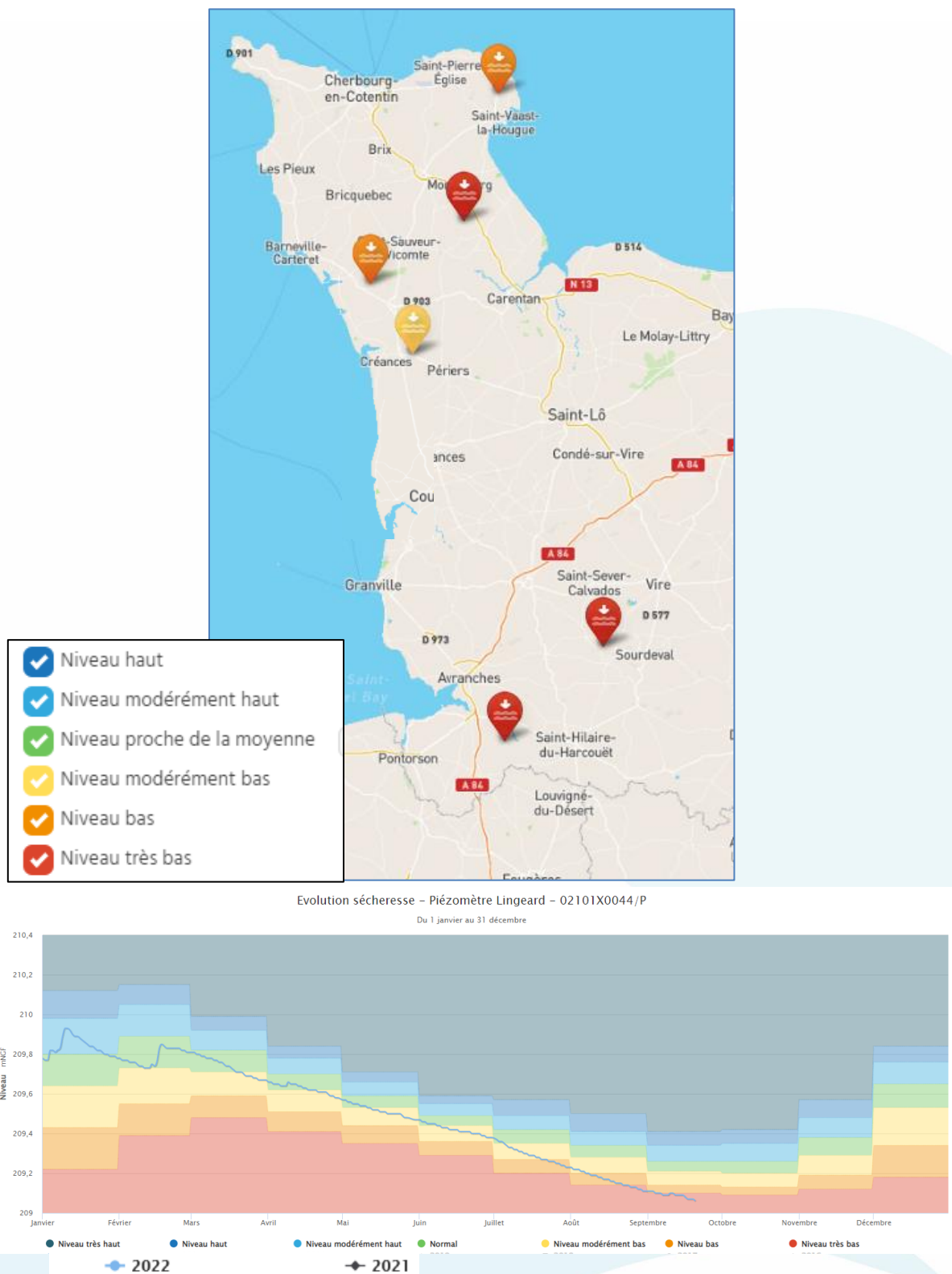


Figure 9 : Indicateur IPS des piézomètres dans la Manche au 29 septembre et graphique de l'indicateur IPS du piézomètre à Lingeard

Conclusion générale

Le déficit de pluviométrie est réel depuis septembre 2021. La recharge des nappes souterraines a été plus faible cet hiver que les autres années.

Avec des températures au-dessus de la normale, le niveau des nappes est aujourd'hui plus bas que la moyenne et diminue toujours progressivement, avec des secteurs très bas depuis la mi-juillet.

Le sursaut des débits des cours d'eau observé début septembre en lien avec les épisodes pluvieux orageux n'a pas été suffisant pour conserver une tendance franche à la hausse des débits qui ont vu leurs niveaux diminuer depuis.

Les récentes précipitations de cette semaine ont permis une amélioration générale de la situation des ressources superficielles. Cette situation ne pourra se confirmer qu'en cas de précipitations suffisantes en quantité et réparties sur tout le département, et notamment en amont des bassins versants.

Sources

L'ensemble des données brutes proviennent de différentes sources :

- Pluviométrie : ERA5
- Stations de jaugeage : DREAL
- Piézomètres : BRGM et SDeau50

Le traitement de ces données est réalisé par le logiciel EMI développé par IMAGEAU.

L'analyse de ces données et indicateurs est réalisée par le SDeau50.

Glossaire

IPS : L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est un mode de calcul permettant de qualifier l'écart à la moyenne des niveaux piézométriques d'une chronique. L'IPS représente l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la série.

Si les conditions d'application d'une approche probabiliste sont valides, il est possible d'exprimer l'IPS au travers de périodes de retour du niveau moyen mensuel observé sur un point d'eau : du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu). Lorsque l'on souhaite calculer l'IPS d'un mois, 15 années (soit 15 mois) de données sont requises au minimum. (Source ADES).

Qualification des niveaux	Période de retour
Niveaux très hauts	> 10 ans humide
Niveaux hauts	entre 5 ans humide et 10 ans humide
Niveaux modérément hauts	entre 2.5 ans humide et 5 ans humide
Niveaux autour de la moyenne	entre 2.5 ans humide et 2.5 ans sec
Niveaux modérément bas	entre 2.5 ans sec et 5 ans sec
Niveaux bas	entre 5 ans sec et 10 ans sec
Niveaux très bas	> 10 ans sec